FONDATION ARALIS
LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

RAPPORT ANNUEL 2020

garder le contact et rester solidaire

Paulette
Résidante à la
Fondation ARALIS

Delphine
Intervenante sociale
à la Fondation ARALIS

4 notre mission

6 rapport moral

8 l'année en chiffres

10 notre organisation, notre gouvernance

- ACTEUR MÉTROPOLITAIN DU LOGEMENT ACCOMPAGNÉ 12
- LE PATRIMOINE GÉRÉ PAR LA FONDATION ARALIS EN 2020 13
- LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020 14

16 notre activité en 2020

- LA VALORISATION ET LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE DE LOGEMENTS 18
- L'EXPLOITATION 20
- LES RESSOURCES HUMAINES AU CŒUR DE NOTRE STRATÉGIE 22

24 la convention État/Métropole/ARALIS

26 nos partenaires

27 glossaire

CRÉATION, RÉALISATION

-By-

GENARO STUDIO

Perdre ses repères, se retrouver isolé, voir sa vie basculer… Demain, chacun d'entre nous peut se retrouver en situation de vulnérabilité.

Parce que la précarité prend de multiples visages, notre mission et notre lutte contre celle-ci nous conduisent à affirmer et rendre possible le droit au logement de chacun, la capacité pour tous de bénéficier d'un "chez soi" librement choisi et de vivre dans une société solidaire.

En 2017, suite à notre passage d'association à fondation, un travail de longue haleine a été réalisé par les salarié.e.s et les administrateurs pour réaffirmer nos valeurs et notre ambition et aboutir à un **projet stratégique pour les six années à venir, 2020 à 2025.**

Les leviers de cette stratégie sont déclinés autour de trois axes : **l'offre de logements, l'offre de services et la responsabilité sociétale de la Fondation ARALIS.**

notre mission

"DIFFUSEUR DE SOLIDARITÉ"

Accueillir

- Des personnes confrontées au non-logement et plus largement au mal-logement. En contact avec un public très diversifié, la Fondation ARALIS réaffirme plus spécifiquement sa volonté d'accueillir dans des logements adaptés et accompagnés :
  - Des personnes en transition, notamment jeunes et étudiants qui doivent faire face à une précarisation sans précédent de leur condition sociale et économique. Ils représentent 10 % de la population lyonnaise.
  - Des personnes en situation de grande exclusion, souvent de santé fragile, marquées durablement par les épreuves de leur vie.
  - Des individus et des familles issus des nouvelles migrations : au-delà du travailleur migrant isolé, les nouvelles formes de migration représentent un réel défi relevé par ARALIS.
- Des personnes en les écoutant, en essayant de comprendre leurs difficultés et en construisant avec elles les réponses adaptées à leur situation.

La singularité de la Fondation réside dans sa capacité à accompagner son offre de logements de services souples et adaptés, notamment en matière de soutien et de suivi social des personnes. C'est le sens du logement accompagné.
La Fondation se donne tous les moyens pour innover dans ce domaine. D'une association logeant des résidents hommes étrangers, elle a aujourd'hui vocation à être une fondation qui loge des résidants-tes venus-es d'horizons et de parcours de vie très différents.

Accompagner les personnes vers

- Un logement autonome, abordable et adapté.
- Un accès à leurs droits.
- Un soutien et, en fonction des besoins de chacun, un accompagnement par un suivi individualisé.
- Un cadre de vie propice à l'expression de leur identité. Chaque résidant possède des compétences diverses et l'expression des savoir-faire participe à la création d'une vie en commun dynamique et positive.
- La prise en considération de leur regard, de leur perception, de leur parole, celle d'usager d'une résidence. La co-construction avec le-la résidant-e, aussi bien d'évènements ponctuant la vie des résidences, que de l'offre de logement et des services proposés, garantit leur succès. C'est la maîtrise d'usage.

La Fondation ARALIS prend pleinement la mesure de son rôle au sein de l'écosystème dont elle fait partie en étant actrice d'une vie solidaire et ouverte. La Fondation ARALIS est un acteur enraciné dans les lieux où elle intervient.

Diffuser la solidarité

- En proposant son savoir-faire, ses valeurs et son ambition hors les murs, en les destinant à d'autres publics que ceux qu'elle loge.
- En s'appuyant sur des relations partenariales complémentaires et l'expertise de chacun des acteurs, notamment associatifs, qui participe à sa mission de logement et d'accompagnement des publics précaires.
- En développant une offre de logements accompagnés par ses liens avec les organismes HLM, avec des groupements d'intérêt économique, et par ses capacités de Maitrise d'Ouvrage d'Insertion.
- Agir au service des plus fragilisés, de leurs problématiques et peser sur les politiques publiques.
- En mobilisant de nouveaux moyens humains et financiers de manière à élargir les capacités de son action.
- En contribuant et en co-contruisant les politiques et dispositifs publics.
- En affirmant sa conviction que les salarié.e.s de la fondation sont aussi sa richesse. Elle vise ainsi leur bien-être et leur engagement au service de nos missions. Elle veille également à ce que leur expérience de terrain soit valorisée et mise au cœur des processus de décision.

rapport moral

Cette année aura été marquée, pour la Fondation ARALIS, comme pour l'ensemble de la Nation, par la crise sanitaire générée par la pandémie de la Covid-19. Cette crise a impacté particulièrement les plus fragiles et les plus précaires de nos concitoyens, ceux que nous logeons en priorité à la Fondation ARALIS.

1. Diffuser la solidarité

Nos premières pensées se tournent bien évidemment vers nos résidants qui ont dû faire face à l'expansion de cette maladie avec toutes ses potentielles conséquences : tomber malade, se soigner, connaitre des difficultés d'emploi, des baisses de ressources, rencontrer des problèmes pour se nourrir, pour maintenir les liens sociaux indispensables à sa santé psychique, pour mobiliser les forces de vie nécessaires dans une période d'incertitude.

Les résidants de la Fondation disposaient cependant d'un atout essentiel : un logement et surtout un logement accompagné. Nous voulons saluer ici l'engagement de l'ensemble des salariés dans cette période de crise : ils ont su faire face à cette crise en répondant présents, en apportant aux résidants le soutien nécessaire pour faire face à l'angoisse générée par la crise, en mobilisant les moyens sanitaires et matériels susceptibles de permettre aux personnes de ne pas être seules et de faire face aux difficultés rencontrées. Nous adressons aux salariés de la Fondation un grand MERCI.

2. Se réinventer face à l'adversité

Deux enquêtes conduites sous l'égide d'administrateurs de la Fondation ont permis au Conseil d'administration de tirer les premières leçons de cette crise sanitaire.

- **La première est relative à la mobilisation du personnel en période de confinement, au développement de formes de solidarité spontanées dans les établissements, à l'importance du travail de proximité mené au sein de la Fondation** (notamment grâce aux responsables de résidence sociale, aux agents de proximité, aux intervenants sociaux, aux agents d'entretien). Ce travail de « fantassins », cette vigilance de première ligne, la transformation des cadres de travail, n'auraient cependant pas pu être effectifs sans la mobilisation de tous les salariés (ressources humaines, gestion locative, patrimoine, comptabilité et finances) qui contribuent à la sécurisation nécessaire des salariés en première ligne et à réalisation de nos missions.
- **Le deuxième enseignement de cette crise est l'importance des outils numériques** (téléphone, courriers numériques etc.) pour rester en lien avec les résidants à un moment où la distanciation physique était de rigueur. Il y a là un point de vigilance à exercer sur l'équipement des résidants en outils numérique, sur les difficultés d'accès au numérique chez certains qui révèlent des fractures que nous devons prendre en compte dans nos actions et les services rendus par la Fondation.
- **La troisième leçon de cette crise est celle de l'importance des questions de santé générées ou révélées par cette crise sanitaire.** Dans certains établissements, des personnes fragiles ont connu des souffrances psychiques importantes et il a fallu pour les salariés à la fois ajuster de manière fine leur rapport aux résidants (en présentiel et distanciel) et mobiliser les soutiens institutionnels nécessaires. Certains partenaires ont été très présents (notamment le secteur psychiatrique), d'autres un peu moins... Nous ne pouvons affronter utilement un temps de crise que si le partenariat que nous avons su tisser est solide et réactif. Nous devons poursuivre et conforter notre action en ce sens.

Tirer les leçons d'une crise montre également l'importance d'une dimension stratégique pour la Fondation. Seule une stratégie bien réfléchie avec l'ensemble des acteurs (administrateurs, salariés et partenaires) permet d'anticiper, de se doter des moyens nécessaires, d'adapter nos interventions : il n'est pas de vent favorable et il est difficile de faire face au vent défavorable pour celui que ne sait pas où il va... Le Conseil d'administration a validé le 20 janvier 2020, le projet stratégique 2020-2025 de la fondation. Celui-ci énonce la vocation et les missions d'ARALIS, les objectifs poursuivis. **Il fixe un cadre d'actions à consolider ou à développer autour de trois axes : l'offre de logements, l'offre de services et la responsabilité sociétale de la Fondation.**

Mais cette année 2020 a vu également se transformer, en profondeur et dans la continuité, la gouvernance de notre fondation. **Yvon Condamin, qui a assuré la présidence de la fondation pendant de longues années, a quitté cette fonction tout en en restant administrateur. Nous voulons ici le remercier chaleureusement pour son engagement et tout le travail accompli à ARALIS : la transformation de l'association en fondation, le changement de siège, le renouvellement du comité de Direction, l'adhésion au *GIE la Ville autrement*, l'engagement du travail pour le traitement des quatre derniers FTM du patrimoine, la mise en chantier du plan stratégique.** Un grand merci également à Jean Furtos et à Christian Berthuy qui ont quitté la fondation pour des raisons personnelles et qui ont beaucoup contribué à sa transformation.

Une nouvelle équipe de gouvernance et un Conseil d'administration renforcé pilotent aujourd'hui la Fondation ARALIS. Cette équipe a été rajeunie et féminisée. Elle est aujourd'hui mobilisée pour mettre en œuvre le plan stratégique. En voici les principaux chantiers mis en œuvre dès l'année 2020 : **consolider la Fondation ARALIS** au travers de l'adoption d'un Plan Stratégique de Patrimoine (PSP) et un Plan économique et financier à Moyen Terme (PMT). **Adapter notre parc immobilier et nos services** au travers de la démolition/reconstruction des derniers FTM. **Développer notre parc immobilier et innover** avec notamment le concours efficient du ***GIE la Ville autrement***. **Associer les résidants** aux actions menées grâce à la mise en place notamment d'un observatoire du logement accompagné, d'une maitrise d'ouvrage d'usage. **Diffuser la solidarité** en développant des actions de mécénat pour soutenir des actions menées avec et pour les résidants.

Les jalons de ce chemin ont été plantés en 2020. Forte de son orientation stratégique, des leçons tirées de la crise sanitaire, de l'engagement de ses salariés et de la mobilisation de ses administrateurs, notre fondation est en capacité de faire face avec confiance à l'avenir et à son lot d'incertitudes.

GILLES DESRUMAUX
Président de la Fondation ARALIS

LE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ EN CHIFFRES SUR 2020

2 352

NOMBRE DE **DEMANDES** DE LOGEMENT ENREGISTRÉES SUR 2020

801

NOMBRE D'**ENTRÉES** SUR 2020

LE **DÉLAI** DE TRAITEMENT DES DEMANDES

10 mois

TOUTES TYPOLOGIES CONFONDUES

11 mois

STUDIO (T1/T1')

8 mois

LOGEMENTS FAMILIAUX

4 004

LOGEMENTS

CAPACITÉ D'ARALIS EN 2020

3515 LOGEMENTS INDIVIDUELS OU PETITES COMPOSITIONS FAMILIALES

489 LOGEMENTS FAMILIAUX

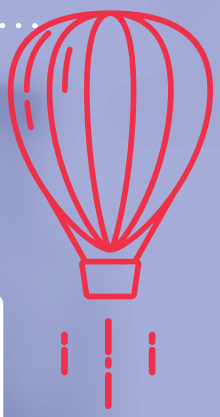

771

NOMBRE DE **SORTIES** SUR 2020

DONT

ACIA MÉTROPOLE
14 DEMANDES LABELLISÉES
1 SORTIE POSITIVE

FLUX
13 OFFRES DE LOGEMENTS REÇUES
4 OFFRES SANS CANDIDATURE INTERNE
13 POSITIONNEMENTS
6 ATTRIBUTIONS
= 4 SORTIES POSITIVES

ACIA MVS
35 SORTIES POSITIVES
DANS LE PARC SOCIAL

TAUX DE ROTATION
EN 2020
(PUBLIC RÉSIDANTS)

20,18 %

MUTATIONS INTERNES

113

DEMANDES DE **MUTATION ENREGISTRÉES** SUR 2020

74

DEMANDES DE **MUTATIONS SATISFAITES**

PROFILS RÉSIDANTS

RÉPARTITION PAR **NATIONALITÉ**

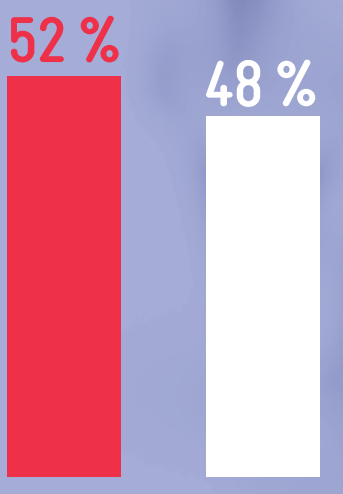

RÉPARTITION DES **COMPOSITIONS FAMILIALES**

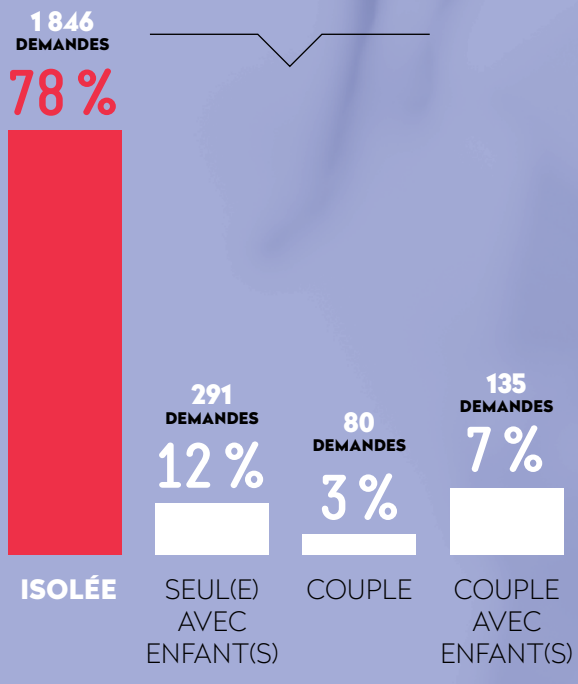

notre organisation, notre gouvernance

ACTEUR MÉTROPOLITAIN
DU LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

LE PATRIMOINE GÉRÉ PAR
LA FONDATION ARALIS EN 2020

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020

Acteur métropolitain
DU LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

La Fondation réalise son travail d'insertion par le logement à partir de trois champs d'activité : la maîtrise d'ouvrage d'insertion, la gestion de proximité (gestion locative sociale), et l'insertion sociale.

La Fondation exerce ses trois activités de façon «intégrée» et dispose pour chacune d'entre-elles des agréments1 réglementaires nécessaires. Cette intégration des trois missions créée une dynamique au bénéfice des résidants et fonde une démarche professionnelle originale.

LE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ EST AU CŒUR DE NOS MÉTIERS

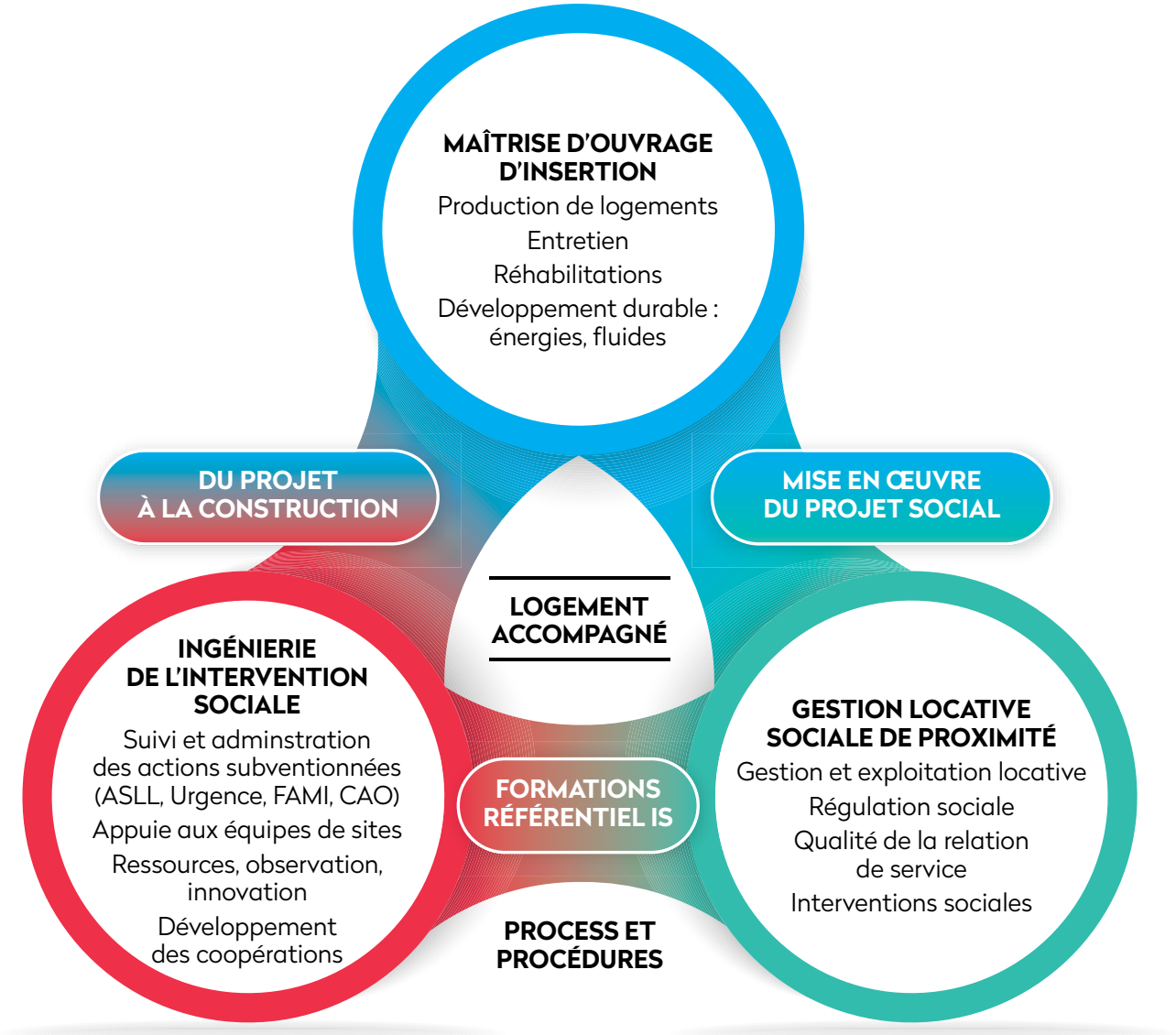

Le patrimoine

GÉRÉ PAR LA FONDATION ARALIS EN 2020

	SITE	COMMUNE	TYPE DE RÉSIDENCE	BAILLEUR	ANNÉE CONSTRUCTION	TOTAL
GRANDE MÉTROPOLE	Béraudière	Saint-Étienne	Résidence sociale	ARALIS	2004	124
	Buisson	Saint-Étienne	Résidence sociale	ARALIS	1996	12
	Gabriel Péri	Saint-Étienne	Pension de famille et résidence sociale	Bâtir et Loger	2005	48
	Gris de Lin	Saint-Étienne	Pension de famille	ARALIS	1997	23
	Guinard	Saint-étienne	Résidence sociale	ARALIS	2013	54
	Joannès Vallet	Vénissieux	Résidence sociale et pension de famille	ARALIS	2012	162
	Portes du Sud	Vénissieux	Foyer de travailleurs migrants	ARALIS	1975	288
LYON DEUX RIVES	Bourgogne	Lyon 9	Résidence sociale	GLH	2016	29
	Cardinal	Lyon 6	Résidence sociale	Alliade	1997	13
	Dauphiné	Lyon 3	Résidence sociale	ARALIS	1995	59
	Duquesne	Lyon 6	Résidence sociale	ARALIS	2005	52
	Eugène Pons	Lyon 4	Résidence sociale	ARALIS	2017	24
	Garibaldi	Lyon 3	Résidence sociale	GLH	1996	29
	Inkermann	Lyon 6	Résidence sociale	LMH	2003	84
	Jayr	Lyon 9	Pension de famille et résidence sociale	GLH	2006	27
	Jouffroy d'Abbans	Lyon 9	Résidence sociale	Alliade	2004	32
	La Bombarde	Lyon 5	Résidence sociale	ARALIS	1993	29
	La Ruche	Lyon 3	Résidence sociale	GLH	2016	18
	Lombard	Lyon 3	Résidence sociale	LMH	1990	12
	Massenet	Lyon 3	Foyer de travailleurs migrants	LMH	1990	127
	Ney	Lyon 6	Résidence sociale	GLH	2007	30
	Paul Bert	Lyon 3	Résidence sociale	ARALIS	1996	6
	Paul Bert 2	Lyon 3	Résidence sociale	GLH	2005	16
	Pionchon	Lyon 3	Résidence sociale	GLH	1996	173
	Rochaix	Lyon 3	Résidence sociale	GLH	2017	208
	Saint-Pierre-de-Vaise	Lyon 9	Foyer de travailleurs migrants	ARALIS	1973	244
	Saint-Simon	Lyon 9	Résidence sociale	GLH	2008	43
	Saint-Simon 2	Lyon 9	Résidence sociale	GLH	2019	32
	Sainte-Geneviève	Lyon 6	Pension de famille	3F Résidences	1997	20
	Templiers	Lyon 2	Résidence sociale	ARALIS	2005	22
LYON SUD	Cordière	Saint-Priest	Résidence sociale	ARALIS	2001	71
	Général Frère	Lyon 8	Foyer de travailleurs migrants	ARALIS	1972	269
	Gerland	Lyon 7	Résidence sociale	Dynacité	2018	166
	Guillotière	Lyon 7	Résidence sociale	GLH	2005	15
	La Mulatière	La Mulatière	Résidence sociale et pension de famille	RSH	2018	37
	Monplaisir	Lyon 8	Résidence sociale	LMH	2019	182
	Parmentier	Lyon 7	Résidence sociale	GLH	2019	72
	Pasteur 1	Lyon 7	Résidence sociale	GLH	2009	10
	Pasteur 2	Lyon 7	Résidence sociale	Alliade	2002	33
	Pasteur 3	Lyon 7	Résidence sociale	GLH	1998	10
VILLEURBANNE EST LYON	4 Chemins	Meyzieu	Foyer de travailleurs migrants	LMH	1973	163
	Arc en ciel	Villeurbanne	Baux 89	ARALIS	1960	39
	Charmettes	Villeurbanne	Résidence sociale	LMH	2000	11
	Decomberousse	Villeurbanne	Résidence sociale	LMH	1997	14
	Dedieu	Villeurbanne	Résidence sociale	EMH	2006	51
	Léon Blum	Villeurbanne	Résidence sociale	EMH	2003	94
	Les Antonins	Villeurbanne	Résidence sociale	EMH	2008	59
	Nicolas Garnier	Villeurbanne	Résidence sociale	ARALIS	2018	248
	Oasis	Villeurbanne	Résidence sociale	LMH	1973	42
	Paul Krüger	Villeurbanne	Résidence sociale	EMH	2012	169
	Pressensé	Villeurbanne	Résidence sociale	EMH	2018	183
	Zola	Villeurbanne	Pension de famille	EMH	2014	26
					TOTAL GÉNÉRAL >	4 004

Le conseil d'administration

COLLÈGE DES FONDATEURS

Gilles Desrumaux
PRÉSIDENT
RETRAITÉ DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DE L'UNAFO

Marisa Lai-Puiatti
VICE-PRÉSIDENTE
RETRAITÉE DÉFENSEUR DES DROITS

Louis Lévêque
RETRAITÉ
ADMINISTRATEUR CLLAJ

COLLÈGE DES INSTITUTIONS

Maryse Bastin
SECRÉTAIRE
DIRECTRICE DE L'ÉCOLE DE SANTÉ SOCIALE DU SUD-EST (ESSSE)

Fabrice Lafon
LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

François Duchêne
TRÉSORIER
CHARGÉ DE RECHERCHES ÉCOLE NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ÉTAT (ENTPE)

COLLÈGE DES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Marilyn Favier
RETRAITÉE AVOCATE DROIT SOCIAL

Perrine Cantin Michaud
ASSOCIÉE URBAN PROJECT

Isabelle Vray-Echinard
CHEF D'ENTREPRISE
MIRIMA CLASS HÔTEL

2020

Yvon Condamin
RETRAITÉ
CONSEIL EN GESTION, FINANCES

André Gachet
RETRAITÉ ALPIL

Élodie Aucourt Pigneau
REPRÉSENTANTE DE L'ARRA HLM
DIRECTRICE ALLIADE

Yves Saïeb
DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION ORLOGES
Accueil de personnes en souffrance psychique

Pascale Pichon
SOCIOLOGUE, PROFESSEURE À L'UNIVERSITÉ JEAN MONNET DE SAINT-ÉTIENNE ET CHERCHEUSE AU CENTRE MAX WEBER (UMR 5283)

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

Nomination en cours
COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Jacques Bourbon
IN EXTENSO

DIRECTION GÉNÉRALE

Richard Jeannin
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE LA FONDATION ARALIS

notre activité

- LA VALORISATION ET LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE DE LOGEMENTS
- L'EXPLOITATION
- LES RESSOURCES HUMAINES AU CŒUR DE NOTRE STRATÉGIE

La valorisation
ET LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE DE LOGEMENTS

RÉSIDENCE SOCIALE « MONPLAISIR »
27 AVENUE PAUL SANTY
69008 LYON
81 T1, 79 T1', 15 T1 BIS, 7 T2

La Fondation ARALIS a mis en exploitation la nouvelle résidence sociale de Monplaisir en février 2020. Construit par Lyon Métropole Habitat sur une partie du terrain de l'ancien Foyer de Travailleurs Migrants du même nom, le bâtiment comprend 182 logements. L'opération a pu voir le jour grâce à la décote foncière du terrain de l'état, et au partenariat avec LMH, qui a également réalisé sur le terrain des logements sociaux et destinés à l'accession sociale. Le remplissage de la résidence s'est pleinement inscrit dans le dispositif Logement d'Abord, et la mobilisation des équipes a permis de remplir 160 logements en 2 mois. L'ensemble des logements a été équipé d'un système de GTC (Gestion Technique Centralisée), qui permet entre autres de relever en temps réel les consommations d'eau et d'électricité de chaque logement, de piloter le chauffage, et de couper certains organes en l'absence des occupants (éclairage, plaques électriques, arrivée d'eau...).

Résidence Monplaisir
Architecte : HTVS

L'équipe du Patrimoine renouvelée

Après l'arrivée de la nouvelle directrice du patrimoine début janvier 2020, 2 recrutements sont venus compléter l'équipe, aujourd'hui composée de 5 personnes.

La direction du patrimoine de la Fondation a pour missions de piloter la stratégie patrimoniale de la Fondation, par plusieurs actions :

— Une harmonisation des pratiques, par la mise à disposition d'outils auprès des équipes de proximité des sites.

— La passation des contrats d'entretien et de maintenance permettant le maintien en qualité des résidences.

— La mise en œuvre de travaux de gros entretien et de grosses réparations.

— La gestion des contrats de fourniture de fluides.

— ...

En 2020, la direction du patrimoine a notamment mis en place de nouveaux contrats d'entretien des ascenseurs, des portes automatiques, ou multitechnique. Des travaux de réfection de la chaufferie de la résidence Dauphiné ont également été menés, et lancés sur celle de la résidence Pionchon.

L'arrivée du nouveau chargé de maîtrise d'ouvrage en septembre 2020 a par ailleurs permis de relancer plusieurs opérations de développement de nouvelles résidences sociales.

De gauche à droite
— **Leo Guenser**, chargé de patrimoine
— **Benjamin Barrot**, chargé de maitrise d'ouvrage d'insertion
— **Nicolas Bou Akl**, chargé de patrimoine et maintenance
— **Emmeline Probst**, directrice du patrimoine
— **Cassandra Carvalho**, assistante

Passer de l'hébergement à l'insertion par le logement

D'ici 2025, la Fondation a pour ambition de finaliser le traitement de ses 4 derniers Foyers de Travailleurs Migrants, représentant 801 logements. Afin de reconstituer les capacités en résidence sociale, et de construire 500 logements supplémentaires, plusieurs projets en cours de programmation doivent voir le jour dans les prochaines années.

Ces nouveaux projets de résidence de la Fondation devront répondre à des ambitions fortes en matière d'impact environnemental, et d'habitabilité afin de répondre au mieux aux besoins des résidants.

Un travail collaboratif est en cours de finalisation pour que les futurs projets de la Fondation s'inscrivent dans un référentiel élaboré à partir des retours d'expérience des résidences récemment livrées.

L'exploitation

COVID-19 : LA MISE EN PLACE D'UNE VEILLE SOCIALE

Comme le reste de notre société, la pandémie du Covid-19 a bousculé la Fondation ARALIS ainsi que la vie de nos résidants.

Très rapidement, une cellule Covid-19 interne a été mise en place pour assurer une veille sociale auprès de nos résidants afin d'évacuer le risque d'isolement.

Au total , ce sont :

— **1 153 personnes** qui ont été suivies téléphoniquement.

— **3 490 actions sociales et sanitaires** (durant le confinement 1) qui ont été mises en place pour :

- La prévention santé physique et mentale
- Le maintien du lien et d'une écoute active
- Le maintien de la qualité de service (hygiène et propreté, proximité) des espaces communs au sein des résidences sociales et foyer grâce à notre prestataire R.A.S.P que nous remercions vivement.

La Covid-19 a emporté moins d'une dizaine de résidants sur l'ensemble de nos sites. Nous tenons d'ailleurs à saluer le sens des responsabilités des résidants qui ont respecté les consignes et qui ont développé aussi entre eux des formes de solidarité, de soutien, de veille et d'entraide durant cette année.

120 € PAR RÉSIDANT DISTRIBUÉS CHAQUE MOIS EN CHÈQUE SERVICE PENDANT LE CONFINEMENT

Le confinement nous a aussi amené à agir sur les difficultés et l'impact économique du confinement sur certains des résidants.

L'État via la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) et la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL) ont alloué **27 860 euros** en chèque service à **37 ménages** en moyenne par mois, durant 6 mois, pour un montant de 120 euros par personne. Pour tous ces ménages, cette aide leur a été vitale afin de pouvoir assurer certains besoins fondamentaux tel que l'alimentaire.

2 151 REPAS DISTRIBUÉS

De manière plus élargie, durant les confinements 1, 2 et 3 ; l'Olivier des Sages en coordination avec le Service Logement Accompagné a distribué **2 151 repas** à **190 résidants** sur l'ensemble des territoires. Et ce, notamment, pendant le mois du Ramadan pour lequel le confinement a isolé de manière plus forte nos résidants les plus anciens. Ainsi que tous les autres bénéficiaires sans aucun critère quel que soit leur âge... Nous tenons d'ailleurs à les saluer pour le travail réalisé et le rôle décisif joué dans le contexte.

Zoom

GARDER LE LIEN MALGRÉ LA DISTANCE !

« La vie n'était pas facile pendant le confinement : je devais rester isolée dans mon logement au sein de la résidence sociale et ce n'est pas moi. Heureusement, Delphine (intervenante sociale de la Fondation ARALIS) et mes enfants m'appelaient tout le temps pour prendre des nouvelles. C'était magnifique d'entendre leurs voix. Ça me remontait le moral ! Et quand Delphine venait me rendre visite, j'étais heureuse. »

PAULETTE, 66 ANS
RÉSIDENCE SOCIALE ARALIS DE GERLAND

LA PRÉVENTION DES IMPAYÉS

16 résidants ont bénéficié de **16 493,90 €** d'aides financières dans le cadre de la prévention des impayés via la Fondation Abbé Pierre. Tout comme, la Métropole de Lyon qui a lancé la même initiative et pour laquelle 12 situations de résidants ont été présentées.

Une mission impayée transversale pilotée par le SLA sur 5 sites a permis la mise en place de 550 actions préventives. Face aux effets positifs produits et aux résultats obtenus, le recrutement d'un poste d'intervenant social a été lancé début 2021 afin d'obtenir la complémentarité des approches et des collaborations entre l'approche locative et l'accompagnement social lui aussi en transversal.

ÉMANCIPER GRÂCE AU NUMÉRIQUE

En lien avec la convention mise en œuvre avec Emmaüs Connect, **45 ménages** représentant **121 personnes** ont pu bénéficier de smartphones ou de connectivité via la mise à disposition de carte prépayées.

Les ressources humaines
AU CŒUR DE NOTRE STRATÉGIE

LES CHIFFRES CLÉS

117
SALARIÉ.E.S AU 31/12/2020
DONT 93 % DE CDI

64 %
DE L'EFFECTIF EST COMPOSÉ
DE FEMMES

LA STRUCTURE DES EFFECTIFS SE RÉPARTIT EN TROIS CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

28 %
AGENTS
D'EXPLOITATION

58 %
AGENTS DE MAÎTRISE,
TECHNICIENS

17 %
CADRES

22 %
DE TURN-OVER

22
RECRUTEMENTS
DONT 13 EN CDI

ANCIENNETÉ MOYENNE

9 ANS POUR
LES FEMMES

12 ANS POUR
LES HOMMES

93/100
INDEX DE L'ÉGALITÉ
PROFESSIONNELLE ENTRE
LES HOMMES ET LES FEMMES

POINTS FORTS DE L'ANNÉE

— **La continuité de service en période de pandémie Covid-19.**

— **La négociation et consultation dans le cadre d'un dialogue social actif et constructif :**

- entre la direction et les organisations syndicales se traduisant par un nouveau statut du personnel signé le 18 mars 2020. Ce nouveau statut apporte notamment des modifications sur l'extension des primes d'objectifs à l'ensemble du personnel.
- 7 réunions du CSE consacrées au traitement des différentes phases de la pandémie Covid-19 et aux nombreux plans de reprise, de continuité d'activités, de prévention et de recours au chômage partiel.

— **Une nouvelle charte managériale qui guide les actions à partir des valeurs et des principes que la Fondation porte auprès de l'ensemble des collaborateurs.**

PRÉVENTION, CONCERTATION ET ADAPTATION EN PERIODE DE PANDEMIE COVID-19

La situation exceptionnelle nous a conduit à travailler concomitamment sur trois champs :

1. La prévention du risque Covid-19
2. L'organisation du travail
3. L'adaptation et l'accompagnement des salariés et des résidants

Ces trois sujets ont été conduits en concertation et avec une grande réactivité pour faire face aux exigences de la situation.

1. UNE CELLULE DE VEILLE COVID-19 DE 10 PERSONNES

24 réunions en 2020

Composée des membres du comité de direction, des responsables territoriaux et du responsable du service logement accompagné, la cellule de veille Covid-19 a été créée en mars 2020 et poursuit son action en se réunissant lorsque nécessaire en s'assurant de :

— La remontée des informations relatives aux sites et aux territoires, de l'identification de toute difficulté ou dysfonctionnement au regard des mesures mises en œuvre.

— La collaboration pour faire face aux différentes situations (individuelles, collectives, salariés, résidants, internes, externes).

Dans les situations de cas contact ou de cas avérés (résidants ou salariés), la direction des ressources humaines s'assure :

— De l'appui aux équipes concernées : mise en place de protocoles spécifiques, organisation de portage de repas pour les personnes en isolement, distribution de masques...

— Information et échanges sur les mesures adaptées, organisation du travail.

— Mise en place de tests en nombre notamment pour les Foyers de Travailleurs Migrants (FTM) et les pensions de famille.

— Du lien avec l'ARS et la Croix-Rouge.

— De la veille sanitaire accrue des équipes auprès des résidants vulnérables.

2. UNE CONCERTATION RENFORCÉE AVEC LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL SUR TOUTES LES MESURES DE PRÉVENTION : 7 RÉUNIONS DU CSE

Télétravail : un questionnaire sur le retour d'expérience a été initié auprès des salariés en vue d'un éventuel accord d'entreprise hors pandémie.

Une adaptation permanente aux évolutions du droit du travail et aux différentes mesures d'appui aux entreprises.

3. LA PRÉVENTION

— 4 plans ont été élaborés afin d'accompagner les épisodes liés à la pandémie.

— 30 protocoles ont été formalisés afin d'assurer la protection des résidants et des salariés.

— Les équipements de protection individuelle et collective ont été étudiés par un groupe de travail dès le mois de mars 2020. L'objectif : apporter la meilleure réponse possible pour une protection efficace.

UN NOUVEAU MÉTIER : CORRESPONDANT DE RÉSIDENCE

Depuis fin 2019, la Fondation ARALIS a initié un travail de réflexion sur l'évolution de la filière métier de la direction d'exploitation en travaillant sur la création d'un emploi intermédiaire entre la fonction d'agent de proximité et celle de responsable de résidence sociale.

Les études prospectives menées en amont ont fait ressortir des besoins en compétences spécifiques pour une fonction devant évoluer avec son public et son environnement : évolution du public, de l'organisation des équipes, de la qualité de service de la prestation rendue, des évolutions technologiques. Les professionnels se doivent donc d'accentuer leur polyvalence dont les spécificités demandées sont au croisement de plusieurs métiers et, en perpétuelle mutation.

L'évolution de leur rôle évolue aussi vers celui de vecteur pour agir sur le comportement des résidants avec des actions de sensibilisation et d'information quant aux nouvelles technologies et au développement durable.

Piloté conjointement par la direction d'exploitation et la direction des ressources humaines, un groupe de professionnels a travaillé afin d'apporter une solution adaptée et pertinente pour améliorer notre qualité du service rendu aux résidants tout en valorisant également cette filière métier. Au terme de ce processus, 7 correspondants de résidence ont pris leur fonction et déploient désormais leurs compétences sur l'ensemble des territoires de la Fondation.

La convention État Métropole ARALIS

UN PROJET AMBITIEUX AU SERVICE DU LOGEMENT D'ABORD

Cette convention tripartite a été élaborée au cours de l'année 2019, et signée en janvier 2020 pour une durée de 6 ans (2020-2025)

Les principaux enjeux partagés par les signataires sont :

— De maintenir des capacités d'hébergement en Métropole.

— De produire une offre de qualité de logements accompagnés.

— De réhabiliter les anciens foyers en résidences sociales.

— D'adapter les logements et accompagner ces évolutions avec les résidants et dans le cadre des politiques volontaristes du logement d'abord.

Très concrètement l'enjeu pour la Fondation ARALIS est de réussir une double conversion : celle de réhabiliter ou reconstruire 900 capacités en résidences sociales et en même temps faire évoluer progressivement l'accueil d'urgence vers de l'hébergement d'insertion avec des logements adaptés. En sommes, proposer un habitat inclusif et accompagné pour les personnes isolées ou en famille.

nos parte-naires

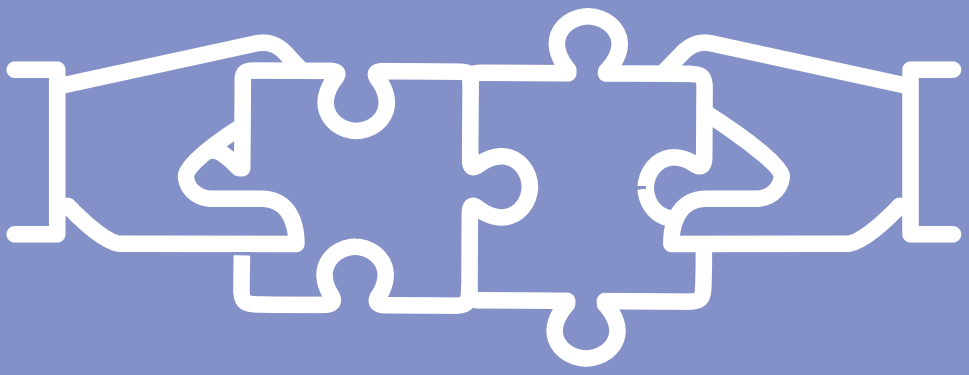

LES INSTITUTIONS PUBLIQUES

- Action Logement
- CAFAL
- CARSAT
- CILPI : Comité Interministériel pour le Logement des Personnes Immigrées
- Délégation Interministérielle à l'Hébergement et au Logement
- Direction de l'Accueil de l'Intégration et de la Citoyenneté (DAIC)
- Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) Rhône et Loire
- Direction Départementale des Territoires (DDT) Rhône et Loire
- Direction des migrations et de l'intégration (DMI)
- Direction Régionale et départementale Jeunesse et Sport et Cohésion Sociale (DRDJSCS)
- Fonds Européen pour l'Intégration (FEI)
- France Domaine
- La Commission de Médiation du Droit au Logement (COMED)
- La Maison de la Veille Sociale (MVS SIAO Rhône)
- La Métropole Lyonnaise
- Le Conseil Général du Rhône
- Le Conseil Régional
- Le Défenseur des Droits
- Préfecture de Région et du Rhône
- Préfet Délégué à L'Égalité des Chances
- Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) de la Loire
- La Mulatière
- Lyon
- Meyzieu
- Saint-Étienne
- Saint-Priest
- Vaulx-en-Velin
- Vénissieux
- Villeurbanne

LES RÉSEAUX PROFESSIONNELS

- ABC HLM
- AGEFOS PME
- AURA HLM
- FEANTSA
- GIE : la ville autrement
- Le Comité Logement du Rhône (CLR)
- Le Réseau des Acteurs Unis
- Les Acteurs du Logement d'Insertion (FAPIL, URPACT, URHAJ, SOLIHA)
- Le Réseau Gérontologique du Rhône
- UNAFO
- URIOPSS

LES BAILLEURS SOCIAUX

- Alliade
- Bâtir et Loger
- Dynacité
- Est Métropole Habitat
- Grand Lyon Habitat
- La Société Villeurbannaise d'Urbanisme (SVU)
- Lyon Métropole Habitat
- Rhône Saône Habitat

NOS PARTENAIRES ASSOCIATIFS

- ACAL
- ADN Service
- AJD
- Alynea
- ANEF
- ANPAA de Villeurbanne
- APF Loire
- ARIA
- ARIEL
- Armée du Salut
- ARRADEP
- Association AFP FNDSA
- ARAFDES
- ASSTRA
- ASSFAM SAAJJES
- ATMP
- Bioforce
- Cap Emploi
- CCO
- CDHS
- Centre social Meyzieu
- Centre de Planification et d'éducation Familiale
- Centre de Sante Sssor
- Cimade
- CLLAJ
- CREAI
- Crèche Gribouille
- Crèche Babilhom
- Croix-Rouge
- Culture pour tous
- Cyprian services
- Domidom
- École de Santé Sociale du Sud-Sst
- EISEINIA
- Emmaüs
- Envie Rhône
- FIJI Rhône-Alpes
- Fondation Abbé Pierre
- Forum Réfugiés
- Foyer Notre Dame des Sans Abris
- GRIM
- Habitat et Humanisme
- Icare
- Ideo
- IFRA
- Interface SDF
- Intermed
- ISM Corum
- La Myne
- Le Mas
- Les Amis de la rue
- L'olivier des sages
- Maison Écureuil
- Maison Sociale Cyprian
- Maxi Aide
- Mirly Solidarité
- Medialys
- MRIE
- Orloges
- ORSAC
- OVPAR
- Plateforme linguistique Saint-Priest
- PEF Angle 9
- Petits Frères des Pauvres
- PIMS
- Pratiques Sociales
- REED
- Renaitre
- RESIDOM
- Restos du Cœur
- SAVS Assaga
- Secours Catholique
- Secours Populaire
- Solidarité Services Tremplin
- Soliha Rhône, Loire
- UDAF
- UFSBD

Un remerciement particulier à nos partenaires pour l'aide apportée face à la crise sanitaire que nous traversons.

— Âge et perspectives
— Alynea
— Banque alimentaire du Rhône
— Cabinet infirmier Roi
— Cabinet infirmier villeurbannais
— Centres médico-psychologique (Rhône et Loire)
— CONDAMIN (Loire)
— COVID3D - Plateforme de Makers d'impression 3D de visières (190 000) et notamment Yann et Sylvain
— Cyprian Services
— Fondation Abbé Pierre
— Fondation Emmaüs
— Fondation SFR
— Interface (Loire)
— L'Association Les Colibris de Vénissieux
— L'Olivier des sages
— La Myne
— Le CCAS de Vénissieux
— Le Secours Catholique de Vénissieux
— Le Patio des Ainés
— Le service de portage de repas du CCAS de Villeurbanne
— Le SIAO 42
— Les Restos du Cœur de Vénissieux
— Les service d'aide à domicile des différents territoires à SAAD et services de soin infirmiers à domicile
— ONELA
— PPSP
— RASP
— SSIAD Loire et Vénissieux

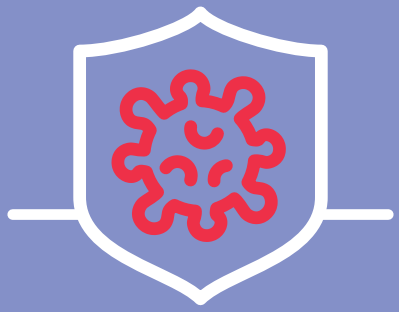

glossaire

ACDA
Accord Collectif Départemental d'Attribution

AGLS
Aide à la Gestion Locative Sociale

ANACT
Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail

ANRU
Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain

ASLL
Accompagnement Social Lié au Logement

BOP
Budget Opérationnel de Programmation

CAO
Centre d'Accueil et d'Orientation (accueil des réfugiés de Calais)

CASF
Code de l'Action Social et de la Famille

CCI
Chambre de Commerce et d'Industrie

CHRS
Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

CI
Contrat d'Insertion

CILPI
Commission Interministérielle au Logement des Populations Immigrées

CLR
Comité Logement Rhône

CMU
Couverture Maladie Universelle

CPF
Compte Personnel de Formation

CPO
Convention Pluriannuelle d'Objectifs

CPOM
Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens

DCII
Direction de la Citoyenneté de l'Immigration et de l'Intégration

DDCS
Direction Départementale de la Cohésion Sociale

DEX
Direction d'Exploitation (ARALIS)

DIF
Droit Individuel à la Formation

DRDJSCS
Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale

FONDATION ARALIS
Fondation Auvergne Rhône-Alpes pour le Logement et l'Insertion Sociale

FTM
Foyer de Travailleurs Migrants

GIE
Groupement d'intérêt Economique

GPEC
Gestion prévisionnelle des Emplois et des Compétences

MVS
Maison de la Veille Sociale

PADA
Plateforme d'Accueil des Demandeurs d'Asile

PLALHPD
Plan Local pour l'Accès au Logement et à L'hébergement des Plus Démunis

PLU-H
Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat

RSA
Revenu de Solidarité Active

RPS
Risques Psycho Sociaux

RS
Résidences Sociales

SIAO
Service d'Information d'Accueil et d'Orientation

115
Numéro d'appel pour l'hébergement d'urgence (Samu Social)

solidaire

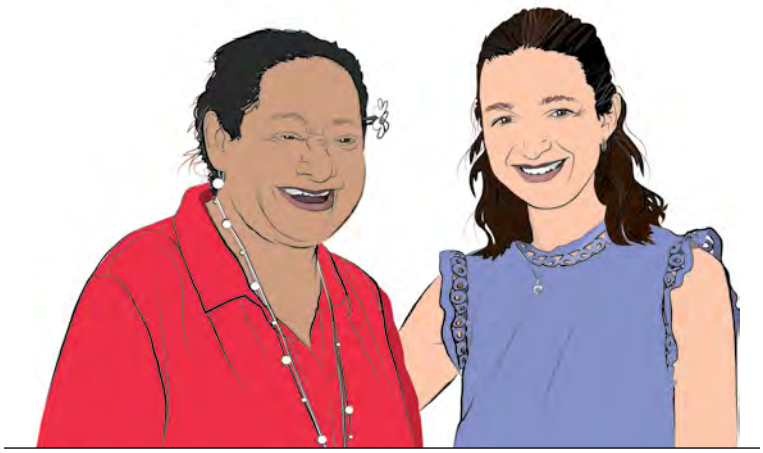

16, rue Jean Desparmet
69008 Lyon
www.aralis.org

FONDATION ARALIS
LOGEMENT ACCOMPAGNÉ